

Date de convocation du conseil municipal : le 17 septembre 2026

Date d’Affichage de la délibération : Le 24 septembre 2026

2026-06-04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Procurations : 1

Votants : 13

L'an deux mil vingt-six, le **Vingt-et-Un septembre à 19 heures 30 minutes**

Le Conseil Municipal de la Commune de LOPÉREC légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de **Jean-Yves CRENN**, Maire de la commune.

Présents : TOULLEC Bruno, CAER Marie-Jeanne, LE GUILLOU Maryvonne, ARCHAN Stéphane, LE BEC Céline, HÉMON Geneviève, SENGELE Aude, COZIEN Sébastien, LAYOUR Cindy, GODEK Gilles, LE DÉLAIZIR Paola.

ABSENTS : KERDILES Albert, MÉQUIGNON Marc, CHESSE Yannick.

Procurations : MEQUIGNON Marc représenté par HEMON Geneviève

Secrétaire de séance désigné : HEMON Geneviève

OBJET : Attribution subvention association « Entre Pierres et Chemins »

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que, l'association a été créée en mai 2026, et a pour objet d'engager et favoriser les actions nécessaires à la découverte, la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et architectural de Lopérec ; Promouvoir ce patrimoine par l'organisation de randonnées ou de visites découvertes ; participer au développement des chemins de randonnée sur Lopérec et à leur interconnexion avec ceux des communes voisines ; Favoriser le développement de l'activité touristique en Lopérec.

L'association souhaiterait obtenir une subvention d'un montant de 500 euros.

Les conseillers municipaux également membres de l'association sont sortis de la salle pour que le Conseil Municipal puisse délibérer.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal alloue à l'association « Entre Pierres et Chemins » une subvention de 200 euros.

Pour copie certifiée conforme à l'original,

**Le Maire
Jean-Yves CRENN**



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en préfecture le 24 septembre 2026